

Archives(2003)DS10

24 novembre 2003

Tableau de gestion

Service du Droit Privé, DGI

Activités concernées par ce tableau

Le Service du droit privé a deux domaines principaux d'activité ; la coopération et l'intergouvernemental. Les activités au niveau de la coopération se concentrent sur :

- L'exécution des décisions de justice
- Le droit de la famille
- La justice
- L'aide judiciaire
- Les professionnels de la justice : greffiers, juges, avocats, notaires
- La médiation

Les activités au niveau de l'intergouvernemental sont traitées par :

- Le comité européen de coopération juridique, CDCJ
- La commission européenne pour l'efficacité de la justice, CEPEJ
- Le comité d'experts sur le droit de la famille, CJ-FA
- Le conseil consultatif des juges européens, CCJE
- Les groupes de spécialistes sur l'identité et le terrorisme, CJ-S-ID et CJ-S-IT
- Le groupe de spécialistes sur la protection des enfants contre les abus sexuels

Au niveau intergouvernemental le Service du Droit Privé s'occupe également des services de la société de l'information.

Typologie du document	DUA ¹	Sort final ²	Observations
Documents référencés	10	C	Dès la production, 2 copies de chaque document doivent être envoyées aux Archives Centrales
Dossiers réunions :			
- intergouvernementales	10	D	Classés par réunion
- coopération	10	D	Classés par réunion, par activité ou par pays

¹ DUA – durée d'utilité administrative ; * - illimitée

C - conservation aux Archives Centrales ; D - destruction ; T – Tri sélectif

24 novembre 2003

Dossiers missions	10	D	
Carnets de bord	10	D	Chaque carnet de bord doit être envoyé à la division de la coordination qui les conserve
Expertises	10	T	
Correspondances	10	D	
Dossier Administration	5	D	Contient les procédures et consignes internes
Dossier Visites SG	5	D	Informations données par la division au SG à l'occasion de ses visites dans les pays membres
Dossier du Personnel	10	D	
Visites d'études	10	D	